



Ogy-Montoy-Flanville

Bulletin Municipal

N° 12 - Juin 2022

www.ogy-montoy-flanville.fr

mairie.omf@orange.fr

Rédacteur François Dietrich

Madame, Monsieur,

Nous venons de vivre une séquence électorale fort intéressante et profondément ambiguë, voire paradoxale. Il n'y a pas d'enseignement à en tirer puisque cela ne touche pas directement la vie de la commune, cependant, cela nous donne quelques indications sur les attentes, les préoccupations et les angoisses des habitants.

Chaque jour, nous mesurons, pour l'ensemble des catégories des actifs, mais aussi des retraités, ainsi que pour ceux qui sont en recherche d'emploi, combien il peut être difficile de gérer un budget familial, si bien que l'on se résigne parfois à faire l'impasse sur des plaisirs simples.

Je vous rappelle que pour ceux qui sont en recherche d'emploi, nous avons mis en place une commission chargée de vous accompagner et de vous aider dans vos démarches.

Avec une inflation de près de 5 %, une augmentation de 2 à 3 fois du coût des factures d'électricité et de gaz, nous devons, nous aussi, faire des choix.

C'est principalement sur le fonctionnement de la commune que nous allons opérer les premiers ajustements pour rééquilibrer les hausses de charges que nous évaluons cette année à près de 150 000 €. Quelques programmes d'investissement seront eux aussi décalés.

Cependant, aucune augmentation des services à la personne ne sera décidée en 2022. C'est notre façon de contribuer à la situation économique actuelle.

Cette préoccupation ne doit pas occulter les bons moments passés et à venir. Vous avez été plus de 1 400, avec une représentation significative du village et des communes environnantes, à vous rendre au festival de l'humour "Montoy du Rire" cette année. Cet engouement nous incite à organiser, avec le Comité des Fêtes, une sixième édition en 2023.

A l'aube des vacances scolaires, je souhaite à chacun de profiter des retrouvailles familiales et des soirées entre amis et je vous invite toutes et tous à participer à la fête du village qui se déroulera le 17 septembre et au vide grenier le 18.

Bonne lecture !

Eric GULINO

Maire de Ogy-Montoy-Flanville

Vice-président de la CCHCPP

☐ Gestion communale

➤ Finances

La commune a décidé de contracter 2 prêts relais pour couvrir la phase d'acquisition et de travaux pour 2 projets de lotissements communaux. Il s'agit d'un prêt de 360 000 € sur 3 ans au taux fixe de 1,05 % pour le lotissement "la Couronne de Puche" et un autre de 260 000 € aux mêmes conditions pour le lotissement du "Périsoleil".

Aline Becker

☐ Aménagement et Urbanisme

➤ Foncier

Dans le cadre de sa politique d'acquisition foncière, la commune souhaite acquérir les bois et parcs situés au lieu-dit "Fossé de l'Etang" à Montoy. L'objectif est de sécuriser les arbres en limite du lotissement de l'Etang et d'autre part d'aménager cet espace bucolique.

Eric Gulino

➤ Travaux autoroute A4

D'importants travaux vont être réalisés sur l'A4 avec la construction d'un bassin de rétention des eaux au niveau du pont qui relie Flanville à Retonfey. Pendant plusieurs semaines, durant les vacances scolaires, des camions vont emprunter la route de Flanville à Saint-Agnan pour évacuer les terres. La plus grande vigilance s'impose en cas de nécessité de circuler sur cette voie.

Eric Gulino

➤ Mai Joly



Le programme du lotissement du Mai Joly est dorénavant achevé. Après la pose d'un enrobé sur la voirie en mars dernier, la dernière étape a consisté en la pose des lampadaires et le marquage sur la chaussée.

Alain Bastien

➤ Sécurité routière

Dans un souci de renforcement de la sécurité routière sur des secteurs sensibles de la voirie communale, un marquage au sol, sous forme d'une ligne blanche continue, a été réalisé au niveau de virages situés aux 3 entrées de Montoy-Flanville, à savoir la voie d'accès au Cugnot, celle menant à Flanville en venant de Montoy, et l'entrée de Montoy au niveau de la rue du Château.



Montoy



Flanville



Le Cugnot

En complément de ce programme de signalisation au sol, le conseil municipal a décidé d'implanter un ralentisseur aux écoles pour sécuriser l'accès au groupe scolaire et faire ralentir les automobilistes à son approche.

Alain Bastien

➤ Réseaux

Depuis 2007 le marché de l'énergie est ouvert à la concurrence. Le département de la Moselle a mandaté son agence technique en vue de créer un groupement de commandes pour la fourniture de gaz naturel. L'objectif est une mise en concurrence optimisée des fournisseurs de gaz et une baisse des factures. La Commune a décidé d'adhérer à ce groupement de commandes de fourniture de gaz.

Alain Bastien

➤ Bâtiments communaux

Les élus, avec le Conseil de Fabrique, ont entrepris une rénovation importante de l'église de Saint-Agnan. Les travaux engagés consistent en la réalisation d'une dalle dans la sacristie.

Durant les vacances scolaires, les élus ont décidé de programmer la réfection complète des sanitaires de la maternelle.

Le conseil municipal tient à remercier l'institution De La Salle pour la fourniture de tables et chaises qui vont servir à aménager la 9ème classe de l'école à la rentrée de septembre 2022.

➤ Cimetière de Noisseville

La Commune participera financièrement au remplacement de la borne fontaine du cimetière intercommunal.

➤ Lotissement communal "Couronne de Puche"

La Commune a déposé et obtenu une autorisation pour lotir 7 lots sur le secteur Sud de la route de Saint Agnan vers Puche. Le programme de travaux devrait débuter en octobre pour finir durant le premier trimestre de 2023.

➤ Déchets sauvages



Chaque semaine les services techniques doivent ramasser un nombre conséquent de déchets jetés le long des routes, mais aussi déposés dans les chemins communaux.

Toute personne témoin d'un dépôt sauvage est invitée à contacter les mairies.

➤ Ramassage des cartons ondulés

La Communauté de Communes poursuit son expérimentation de collecte des cartons ondulés jusqu'à la fin de l'année. La prochaine collecte pour notre commune se déroulera le jeudi 30 Juin. Pour rappel, il est spécifiquement demandé de bien vouloir présenter les cartons ondulés exclusivement. Ces derniers devront être présentés avant 6h du matin, à plat et de façon à être visibles par les équipes.

☐ Services aux habitants

FOCUS ENERGIE

Le coût de la fourniture d'énergie est une préoccupation majeure pour nos concitoyens en cette période de forte inflation.

Dans un contexte de reprises post COVID et de conflit avec la Russie suite à la guerre en Ukraine, sans augmentation des volumes fournis par les autres pays producteurs, on assiste à une hausse sans précédent du prix du gaz et de tous les produits pétroliers.

Le tarif gaz réglementé (sous bouclier tarifaire de l'État), accessible aux ménages sous contrats historiques, en limite la hausse à 4 % environ jusqu'au 30 juin 2022. Ce blocage des prix devrait être prolongé jusqu'en 2023.

Attention : la disparition de ce tarif est annoncée pour le 30 juin 2023 et chaque particulier devra consulter un fournisseur du marché pour avoir le meilleur prix possible!

Concernant le prix de l'électricité, pour les ménages qui ont gardé leur fournisseur historique, c'est presque le même principe. L'Etat, via la mise à disposition de quotas de production à prix ARENH (Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique) sécurise le

prix de l'électricité et en limite la hausse à environ 4 % en baissant très fortement la CSPE (Taxe de Contribution au Service Public de l'Electricité).

Tous les produits pétroliers (essence, gasoil, fioul domestique) sont également en forte augmentation. Chacun a pu le constater en faisant son plein. Par exemple, le prix du fioul domestique de chauffage a plus que doublé en un an, passant de 0,8 € (juin 2021) à 1,70 € pour un litre actuellement.

Nul ne connaît l'évolution pour les mois et années qui viennent, compte tenu du contexte international très chahuté.

En revanche, contrairement aux ménages, notre commune, dépourvue de bouclier tarifaire, subit de plein fouet l'augmentation du prix du gaz qui est indexé au marché. Le prix a été multiplié par 3 entre 2021 et 2022. Cela impacte très fortement le budget communal !

La meilleure solution pour sécuriser les budgets reste la sobriété énergétique. Elle est évidemment utile pour notre portefeuille mais aussi pour préserver notre planète !

Notre équipe s'était déjà engagée, dès sa mise en place, sur la réduction des consommations de nos bâtiments communaux, avec des études énergétiques (en cours) et des travaux programmés.

Les actions engagées sur les bâtiments communaux peuvent également être appliquées chez vous au quotidien.

Quelques exemples d'actions immédiates :

- Maitrise des périodes d'inoccupation : baisser de 3 °C la température de chauffage en absence de jour ou appliquer un réducteur de nuit peut générer une économie jusqu'à 20 %, par la pose d'un programmeur d'ambiance ou une programmation adaptée.
- Une baisse de 1°C du chauffage génère une économie moyenne de 7 % et de 14 % pour 2 °C.
- Un équipement de chauffage entretenu régulièrement et bien réglé génère une économie moyenne de 5 %, voire beaucoup plus si l'équipement est très mal réglé. Il est rappelé que les contrats d'entretien sont aujourd'hui obligatoires tant pour les chaudières fonctionnant au gaz que celles au fioul.
 - L'installation de luminaires LED divise par 3 au moins le coût de l'éclairage.

Dans un second temps, la transition énergétique s'accélère et va imposer, dans les années qui viennent, l'obligation d'avoir des logements mieux isolés et des équipements de chauffage plus performants, peu énergivores et utilisant des énergies dites renouvelables. La nouvelle réglementation thermique RE 2020 l'impose déjà depuis le 1^{er} janvier 2022 pour les habitations neuves.

L'isolation de nos murs, planchers, greniers sont indispensables pour que la chaleur de notre intérieur y reste.

Des associations locales telles que l'Agence Locale de l'Energie et du Climat (<http://www.alec-paysmessin.fr/>) ainsi que l'Agence Nationale de l'Habitat (<https://www.anah.fr/>) peuvent vous aider et vous guider sur les meilleures façons de réaliser et financer vos travaux.

Laurent Erbstosser et Lucien Dim

> RPE

Le 19 mai, le Relais Petite Enfance (RPE) de la Communauté de Communes et le Centre Communal d'Action Sociale ont invité les assistantes maternelles de Ogy-Montoy-Flanville, la Maison d'Assistants Maternelles "les P'tits Loups" et la micro crèche "Kouky" à participer à une réunion sur le thème "Mieux se connaître pour rompre l'isolement".

Cette rencontre a permis de faire connaissance, de comprendre qu'il n'y a pas de concurrence entre un accueil individuel et un accueil collectif, et d'identifier les besoins de ces deux types de structures pour mieux y répondre : les échanges ont été riches d'enseignement. Mireille, Nathalie, Noémie et Patricia, passionnées par leur métier ont partagé leur expérience d'assistantes maternelles. Céline, Marie et Zoé de la micro crèche, également passionnées, ont présenté leur organisation et ont invité les assistantes maternelles à visiter leurs locaux et à partager des temps d'animation.

Concrètement il a été décidé :

- de reprogrammer des ateliers "Petite Enfance" au périscolaire de Montoy-Flanville : le premier atelier a eu lieu le 14 juin.
- de valoriser le métier d'assistante maternelle afin de susciter des vocations. En quelques chiffres : 17 assistantes maternelles en 2008, aujourd'hui 10 en activité. Il devient impératif pour notre territoire d'augmenter notre capacité d'accueil afin de répondre aux besoins des parents.
- de réfléchir à planifier une formation "portage bébé".



A l'attention des parents, une nouvelle plateforme a été créée : "Mon enfant.fr" permettant en quelques clics de connaître les disponibilités des assistantes maternelles par secteur géographique.

Enfin, pour les personnes souhaitant avoir des informations sur le métier d'assistante maternelle, le RPE se tient à disposition pour répondre aux questions que l'on peut se poser et pour accompagner d'éventuelles démarches.

Contact : Stéphanie Rib (03 87 60 74 21)

> Ecole

● Tableaux numériques

Tant attendus, ils sont enfin arrivés!

Les tableaux numériques ont été installés en classe de CM1 et CE2, le mercredi 15 juin.

Ce projet a été cofinancé par la Commune et le Département dans le cadre du projet FUS@E (généralisation de l'école numérique en élémentaire).

La prochaine étape sera l'équipement du CE1, puis du CP.

● Evolution du financement du transport scolaire

Jusqu'à présent, le transport scolaire était pris en charge à 100% par la Région Grand Est, soit 2 allers-retours par jour de Coincy et de Ogy à l'école de Montoy-Flanville.

Suite au nouveau règlement régional (édicte dans le but d'uniformiser les pratiques sur le territoire national), à compter de septembre 2023, la Région

prendra en charge, à 100%, un seul aller/retour quotidien. En conséquence, la Région propose :

- soit de supprimer le transport méridien
- soit un cofinancement pour les communes désireuses de conserver le niveau de service actuel, selon le schéma suivant : la Commune prendrait en charge le coût du chauffeur et les frais kilométriques, la Région assumant les frais de mise à disposition du bus.

Les conseils municipaux de Ogy-Montoy-Flanville et de Coincy ont décidé de maintenir le service méridien et de prendre en charge cette nouvelle dépense d'un montant de 3 679, 25 € TTC par an, sans refacturation auprès des parents.

Marina Gautier

➤ Jeunesse

● Animations ados



Ogy-Montoy-Flanville compte plus d'une centaine d'adolescents (entre 11 et 17 ans). Tous les collégiens et lycéens sont conscients de l'intérêt que la Commune apporte aux jeunes, en particulier via le groupe scolaire ou les services du périscolaire. Mais une fois le primaire quitté, nos ados sont moins impliqués dans la vie locale. Ils se regroupent entre eux et profitent des aires de jeux du village, mais pourraient participer davantage aux animations, aux festivités ou même créer leurs propres manifestations.

C'est avec cet objectif que les membres du CCAS ont organisé, le 14 mai dernier, une journée à l'écoute des ados. 22 participants ont pu s'exprimer pour cette première séance très réussie, en apportant de nombreuses idées de sorties, activités sportives ou ateliers ludiques. Les ados sont motivés, plein d'entrain et prêts à prendre part à l'organisation des animations. C'est prometteur et très encourageant dans la démarche. Après un remue-méninges tous azimuts et riche dans les échanges, c'est la proposition d'un tournoi de foot qui a émergé comme première action concrète. Il aura lieu le samedi 2 juillet, sur le grand terrain, à côté du magasin des Mets Fermiers. Ouvert à tou-te-s, gratuit et mixte, cet événement pourra réunir tous les âges et tous les niveaux dans une ambiance conviviale et sportive.

TOURNOI DE FOOT
à Ogy-Montoy-Flanville

FOOTBALL MATCH

REJOINS-NOUS le 2 juillet 2022
à partir de 13h, pour le temps d'échauffement festif sur le grand terrain à côté du magasin des Mets Fermiers

INSCRIPTION GRATUITE
Contactez le 07 82 49 63 90 avant le 25/06
seul ou en équipe (précisez si vous avez déjà un binôme)
Les équipes seront constituées selon le nombre d'inscrits et en fonction de l'âge.

de 10 à 20 ans, pour tous les niveaux

Séance tir aux buts à la fin
Vestiaire à disposition
Interdit aux crampons vissés

Chemin des Hautes-Montoyes

S'en suivront d'autres moments forts, encore à calibrer par et pour les jeunes. Une balade à vélo à la découverte du patrimoine insolite prévue au cours de cet été, une sortie kayak, une sortie culturelle ou rafraîchissante ? A eux de décider.

Les ados, et rien que les ados, sont invités à rester attentifs, à surveiller les réseaux et à rejoindre la structure mise en place pour construire les prochaines animations ados de la commune !

La participation au tournoi de foot mixte du 2 juillet concerne tous les jeunes du village âgés de 10 à 20 ans.

Les inscriptions sont à prendre jusqu'au 25 juin au plus tard, en téléphonant au 07 82 49 63 90.

L'affiche a été réalisée en collaboration avec Emre, Enzo, Mikail, Muhammed, Nicolas et Paul.

Damien Levé

- **Soutien scolaire**

Dans le cadre de la politique sociale de la commune, il a semblé souhaitable de renforcer l'égalité des chances au sein de l'école en proposant un dispositif d'aide au soutien scolaire.

Un questionnaire a été adressé aux parents mi-mai et nombreux ont été ceux qui ont donné un avis favorable à cette initiative. Selon les données de l'enquête, 93 élèves pourraient profiter de ce dispositif.

Le Conseil Municipal a donc décidé de souscrire au contrat "Prof Express" qui prendra effet le 01/09/2022 pour une durée de 3 ans.

Dès cet été, "Prof Express" gèrera la communication auprès de toutes les familles de Ogy- Montoy-Flanville.

Sabrina Hajri

➤ **Musée Naturel**

Visite du Musée Naturel Jean-Marie PELT



Le jeudi 16 juin les élèves de deux classes (CP-CE1) de l'école primaire Jules Verne à Metz Borny ont visité le Rucher École de Ogy-Montoy-Flanville. Les enfants ont pu observer le fonctionnement d'une ruche en repérant la reine entourée d'abeilles ayant chacune un rôle bien défini. Ils ont été très attentifs et intéressés par les explications d'un apiculteur. Une dégustation de miel a clos la visite. La journée s'est poursuivie par un pique-nique tiré du sac, pris au divan

forestier sur le sentier de randonnée du Musée Naturel Jean-Marie PELT, un endroit ombragé très apprécié au vu de la chaleur ambiante. Le jardin « Magie et Légendes » a suscité bien des questions sur la Sorcière des lieux et de son histoire racontée dans un livret distribué à chacun. La suite de la promenade dans deux autres jardins a permis des échanges avec le guide accompagnateur de l'association du Musée sur la culture des plantes, leur utilisation, le rôle des insectes....

Cette journée a été pour les enfants une découverte de leur environnement dans un cadre naturel exceptionnel, à la fois ludique et pédagogique.

Andrée François

➤ AG Comité des Fêtes

Après 2 années blanches pour cause de crise sanitaire, le Comité des Fêtes a pu tenir son assemblée générale, animée par Gilles Voituret, Adjoint, en l'absence du président Jean-Claude Guillaume, qui a toutefois pu participer aux débats par visio.



Après l'approbation des rapports moraux et financiers des années 2019, 2020 et 2021, ont été présentées les animations à venir, à savoir et la fête du village le 17 septembre et le vide-grenier le 18 septembre à Montoy-Flanville, sans oublier les traditionnels cabarets mensuels.

Une large place a été consacrée à l'organisation du festival de l'humour, manifestation phare de l'association. Dans son intervention, Eric Gulino, maire, a félicité l'ensemble des acteurs de l'animation festive communale, rendant un hommage particulier à Yves Bayeur, concepteur et réalisateur de l'aménagement des bungalows de la snackerie du festival, efficacement secondé par Alain Bastien. Auditrice attentive de la réunion, la conseillère départementale Marie-Jo Zimmermann a souligné l'importance du rôle moteur de ce type d'association pour maintenir en vie le lien social dans les communes rurales du secteur.

➤ AG Souvenir Français



Le Comité de Noisseville et Environs du Souvenir Français, association patriotique réunissant les communes de Noisseville, Retonfey et Ogy-Montoy-Flanville, a organisé son assemblée générale sous la direction de René Drouin, président départemental du Souvenir Français. Le comité s'est fixé comme objectif de développer

les valeurs du Souvenir Français et de tout mettre en œuvre pour retrouver une statue de « La Lorraine » au monument de Noisseville.

Le nouveau comité est composé de :

- Président : Éric Gulino
- Vice-Présidents : Guy Rollin, Christian Petit, Gilles Voituret
- Trésorier : Monique Bauer, Nicolas Gross (adjoint)
- Secrétaire : Martine Reimeringer, François Dietrich (adjoint)
- Porte Drapeau : Gilbert Bauer
- Assesseur : Philippe Gross

➤ Victoire du 8 mai 1945

Le dimanche 8 mai 2022 a eu lieu la cérémonie commémorative de la Victoire du 8 mai 1945, organisée par l'UNC et la Mairie, en présence des maires ou représentants des communes de Ogy-Montoy-Flanville, Noisseville, Coincy et Retonfey, ainsi que des adjoints.



A 10h30, c'est devant le monument aux morts et les porte-drapeaux, avec, cette année, la présence du drapeau de la 230ème section de la Médaille Militaire, que les couleurs de la France ont été hissées. Après l'observation d'une minute de silence, les participants ont entonné l'hymne national. Un membre de l'UNC a lu le message de Geneviève Darrieussecq, ministre déléguée auprès

de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants.

Deux coussins de fleurs ont été déposés, l'un avec un ruban UNC - Mairies, par le vice-président de l'UNC et les maires, et l'autre avec un ruban 230ème section Médaille Militaire, par le vice-président de la section. Dans son allocution, le premier magistrat du village a souligné le devoir de mémoire pour le sacrifice de nos aînés.

Cette cérémonie marque le 77e anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, lorsque les derniers représentants du IIIe Reich actent à Berlin la capitulation d'une Allemagne désormais vaincue et occupée par les forces alliées.

Gilles Voituret

➤ Cérémonie commémorant le massacre d'Oradour sur Glane

Le maire de Ogy-Montoy-Flanville a accueilli l'ancien Président de la République, François Hollande, au square d'Oradour-sur-Glane, afin de commémorer la mémoire des cinq habitants de la commune décédés dans le massacre d'Oradour-sur-Glane, le 10 juin 1944. Après avoir évoqué les circonstances du drame dans leurs allocutions, avec une inévitable évocation de l'actuel conflit ukrainien, ils



ont déposé ensemble

une gerbe au pied de la stèle du souvenir, alors qu'une autre gerbe est allée fleurir le monument commémoratif de la commune voisine de Charly Oradour.



Gilles Voituret

➤ Festival "Montoy Du Rire"



Il faut 3 ingrédients pour réussir un festival de l'humour : des artistes drôles et dynamiques, un public nombreux et chaleureux et des organisateurs bénévoles compétents et motivés.

La 5ème édition du "Montoy Du Rire" a coché toutes ces cases, permettant d'accueillir quelque 1400 spectateurs sur deux soirées, pulvérisant ainsi le record d'affluence de la manifestation.

Gilles Voituret

➤ FC Montoy

Les dirigeants du FC Montoy-Flanville ont entamé la préparation de la prochaine saison.

Dans cette perspective, la campagne de recrutement est ouverte. Le club cherche à renforcer l'effectif de son équipe senior en accueillant tous les amateurs de ballon rond, âgés d'au moins 18 ans et intéressés par une aventure à la fois sportive et humaine.

Les entraînements ont lieu le mercredi soir à partir de 19h 30 et les matchs le dimanche matin.

Renseignements et inscriptions au 06 79 22 18 59



Laurence Bayeur